

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2015

Date de convocation : 15 juillet 2015

Présents : Mmes et MM : Philippe BERNARD- Antoine BORNOT- Maurice GALLET - Fabienne JAILLET - Guy LACROIX -- Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Michel MONNOYEUR - Hervé PAGET.

Absents excusés : Nathalie BOSVIEL (procuration à Antoine BORNOT), Magalie MEUNIER (procuration à Catherine MAIGNAN).

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Marie-Hélène MARECHAL.

1) DM Effacement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux route de Lons et impasse du château d'eau étant terminés, il convient d'effectuer les opérations d'ordre suivantes et de prendre la décision modificative correspondante :

- D 21534/041 : réseaux d'électrification : 33 945 €
- R 1328/041 : Autres : 3 204.24 €
- R 238/041 : avance / cde immo. Corporelle : 30 740.76 €

Accord du conseil à l'unanimité.

2) Eclairage public :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la charte du SIDEC « Eclairons juste le Jura ». Cette charte a pour objectif la maîtrise de l'impact de l'éclairage public sur l'environnement nocturne en le réduisant au minimum et de permettre ainsi de diminuer de manière significative la consommation d'électricité liée à l'éclairage public. Elle permet de faire un état des lieux des équipements et n'engage aucun financement.

Concernant le remplacement des boules de l'éclairage public, Le SIDEC nous a confirmé qu'une aide de 50% pouvait être attribuée sur un plafond de 15 000€; ce plafond est augmenté à 30 000 € si la commune décide d'adhérer au service « elum » du SIDEC.

La décision sera prise après les précisions concernant les aides éventuelles d'autres organismes.

3) Point sur les travaux programmés :

- Chemin piéton entrée du village-abribus : le dossier a été déposé et est en attente de l'octroi ou non de subventions.
- Couverture du fossé : attente de devis (2 devis reçus sur 4 demandés).
- Fenêtres : nous sommes en attente d'un devis (2 devis reçus sur 3 demandés)

4) ECLA :

Le maire présente le compte rendu d'activités 2014 d'ECLA et le rapport annuel du Service d'Assainissement sur le prix et la qualité du service 2014. Le conseil municipal prend acte de ces deux rapports.

5) Stationnement chemin du Pin :

Un courrier sera transmis au propriétaire riverain afin de lui demander de ne plus utiliser la voie publique comme places de stationnement. Un arrêté municipal d'interdiction de stationner sera pris si nécessaire.

Un arrêté municipal de limitation de vitesse à 30 km/h sera pris pour la traversée du village entre les panneaux d'entrée et de sortie de Chille.

6) Informations sur les communes nouvelles :

Une réunion sur ce sujet sera programmée fin août avec l'ensemble du conseil municipal.

7) Journées du patrimoine :

Elles auront lieu les 19 et 20 septembre de 10H à 18H.
Des animations sont prévues (métiers anciens, concert)

8) Ventes diverses :

- Un lot d'environ 7 stères de bois
- Une tonne à eau sur roue dont nous n'avons plus usage
- Un épandeur à engrais

9) Questions et informations diverses :

- Urbanisme : le maire informe le conseil du dépôt d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles AA222 (126 chemin des Vannodes) et AA 225 (sur les caves). La commune ne fera pas usage de son droit de préemption.

Fin de séance :

Le secrétaire de séance

